



SFCB : UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une équipe renforcée et en ordre de bataille pour la défense des intérêts de la filière



Le 30 Septembre s'est tenue l'Assemblée Générale du Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB), l'occasion pour les fabricants de chaudières d'élire leur nouveau Conseil d'Administration. Jusqu'ici composé de 5 administrateurs, le Syndicat élargit son nombre à 8 avec 3 nouveaux administrateurs élus : Oliver Kehl de SelfClimat Morvan, Edouard Marienbach de Compte R et Jean-Pierre Perraud de Domusa Teknik. Les autres membres réélus du Conseil d'Administration sont : Christian Baldauff de Froeling, Philippe Gondry d'Hargassner, Thomas Perrissin d'Ökofen, Eric Trendel de HS France et Nicolas Willerval de Saelen (Heizomat).

Si dans le cadre du plan de sortie du fioul le contexte actuel est plutôt favorable à la filière, cette nouvelle équipe, renforcée, compte bien poursuivre ses efforts dans la lignée des démarches engagées depuis 2 ans. Elle souhaite promouvoir régulièrement la chaudière biomasse auprès des décideurs, et continuer de défendre installateurs et fabricants en réagissant aux problématiques quotidiennes qu'ils rencontrent sur le terrain.

L'Assemblée Générale a aussi été l'occasion pour le Syndicat de faire le point sur l'année écoulée et d'établir sa feuille de route pour 2021. Les résultats de l'année 2020 sont rassurants et encourageants. Malgré la crise sanitaire, la filière a connu au premier semestre une hausse significative de 30% des ventes. Pour continuer sur cette lancée positive, le SFCB est actuellement mobilisé sur les questions du traitement des dossiers MaPrimeRenov' par l'ANAH, l'attribution des certifications Qualit'ENR pour les installateurs, et la suppression du 2e ramonage tous les ans pour une installation bois.



Le SFCB plus que jamais investi pour un chauffage durable et renouvelable

La Ministre du logement a annoncé la fin définitive de la chaudière au fioul dès janvier 2022 et la filière biomasse est prête pour répondre à cet enjeu. Le SFCB tient à rappeler que pour se chauffer, la seule solution durable, renouvelable et avec un faible impact environnemental est la chaudière biomasse. Les autres modes de chauffage soutenus dans le plan de sortie du fioul comme la pompe à chaleur ou la chaudière au gaz ne vont pas dans le sens de la diminution du recours à l'énergie nucléaire ni aux énergies fossiles.

Le bois est durablement renouvelable : la France est le 2ème producteur européen d'énergie bois. Et seulement 50% de l'accroissement annuel de la forêt sont exploités en France.

Les chaudières bois sont performantes avec des rendements allant jusqu'à plus de 100% pour les chaudières bois condensation.

CONTACT PRESSE :

LE CRIEUR PUBLIC : Morgane Lieutet
Tél 06 71 10 86 52 – Mail : morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr

LE CRIEUR PUBLIC : Pauline Garde
Tél 06 73 15 67 39 – Mail : pauline.garde@lecrieurpublic.fr